JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Associations et fondations d'entreprise

D.I.L.A
serialNumber=S6910003,CN=D-ILA - SIGNATURE
DILA,2.5.4.97=#0C144E54524-6522D3133303030393138363-030303131,OU=0002 13000918600011,O=DILA,C=FR
75015 Paris
2018-05-24 10:17:51

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

www.journal-officiel.gouv.fr

Associations **Fondations d'entreprise**

Associations syndicales de propriétaires **Fonds de dotation**

Fondations partenariales

Annonce n° 1507

971 - Guadeloupe

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre
FEDERATION DES TRES PETITES ENTREPRISES DE MARIE-GALANTE - FTPE MARIE-GALANTE.
Objet : créer et développer le réseau FTPE à Marie-Galante et plus largement dans la caraïbe, impulser une dynamique pour faire émerger tous projets de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation et la recherche (I&R), intervenir au bénéfice des adhérents par diverses actions au niveau local, régional, national et européen, nouer et entretenir des relations nationales et européennes, apporter une assistance technique aux dispositifs d'aide et de soutiens nationaux et européens, aux adhérents, optimiser les développements des différentes filières de production de la zone marie-galante, développer la coopération régionale de la zone de marie-galante, et plus largement d'assurer la défense des intérêts des adhérents marie-galantais, de proposer des missions spécifiques, des études commerciales, financières et juridiques relatives aux différents segments de marché, et d'une façon générale, d'accompagner toutes actions demandées par nos adhérents, favorisant le développement et l'activité des TPE de Marie-galante ; de rechercher des financements auprès de l'Union Européenne, de créer un observatoire économique de la petite entreprise
Siège social : Maison CHELZA Yvan, Section Desmarais, 97134 Saint-Louis.
Date de la déclaration : 21 novembre 2017.